

Issa Diallo

Le Burkina Faso a une population de 21.510.181¹ comprenant une soixantaine de groupes ethniques différents. Les peuples autochtones comprennent les pasteurs Peuls (également appelés *fulbe duroobe egga hoddaabe*, ou, plus communément, *duroobe* ou *egga hoddaabe*) et les Touaregs. Il n'existe pas de statistiques fiables sur le nombre exact d'éleveurs au Burkina Faso. On les retrouve dans tout le pays mais sont particulièrement concentrés dans les régions septentrionales du Séno, Soum, Baraboulé, Djibo, Liptaako, Yagha et Oudalan. Les Peuls et les Touaregs vivent le plus souvent dans des zones géographiquement isolées, sèches et économiquement marginalisées et sont souvent victimes de violations des droits humains. Les éleveurs nomades burkinabè, même innocents de tout crime, ont ainsi subi de nombreux actes de violence: leurs maisons incendiées, leurs biens volés, leurs animaux tués ou disparus, enfants et vieillards tués, corps laissés à pourrir et leurs familles interdites de les récupérer.

Les pasteurs peuls se sédentarisent progressivement dans certaines parties du Burkina Faso. Cependant, nombreux sont ceux qui restent nomades, suite aux migrations saisonnières et parcourant des centaines de kilomètres dans les pays voisins, notamment le Togo, le Bénin et le Ghana. Contrairement aux autres populations du Burkina Faso, les Peuls nomades sont des pasteurs dont toute la vie est régie par les activités nécessaires à la survie de leurs animaux et nombre d'entre eux rejettent encore toute activité non liée à l'élevage extensif.

L'existence des peuples autochtones n'est pas reconnue par la Constitution du Burkina Faso. La Constitution garantit l'éducation et la santé pour tous; cependant, faute de ressources et d'infrastructures adéquates, les populations nomades ne peuvent, en pratique, jouir de ces droits que de manière très limitée.

Le Burkina Faso a voté en faveur de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Évènements en 2020

Situation générale des pasteurs nomades au Burkina Faso

L'année 2019 a été très meurtrière pour les pasteurs nomades. Ils ont été des centaines à être tués par des djihadistes, des miliciens armés communément appelés *kogleweogo*, mais aussi par des éléments, certainement incontrôlés, des forces de l'ordre et de défense du pays². L'année 2020 n'a pas été meilleure. Les pasteurs paient très souvent les frais des différentes opérations de lutte contre le terrorisme organisé par les forces de défense et de sécurité du Burkina Faso, mais aussi par les milices armées tel que les *kogleweogo*. Dans certaines localités, leur mouvement est limité et il leur est interdit d'aller dans les marchés. Les peuls étant faussement souvent associé aux groupes terroristes, sont victimes d'attaques par les milice armés, et il est même arrivé qu'ils soient arrêtés et tués, notamment sur l'axe Fada NGourma - Pama - frontière du Bénin. Par la même occasion ils sont aussi victimes des djihadistes et se retrouvent donc pris entre les deux groupes malgré eux. . Alors, plusieurs ont décidés de restés au Bénin, Ghana et Togo dans leur

transhumance de peur d'être assimilés, sur le chemin de retour au Burkina, à des terroristes. L'année 2020 a été marquée par une véritable ethnicisation du terrorisme, où l'on a associé les pasteurs nomades au terrorisme, impactant négativement le pastoralisme.

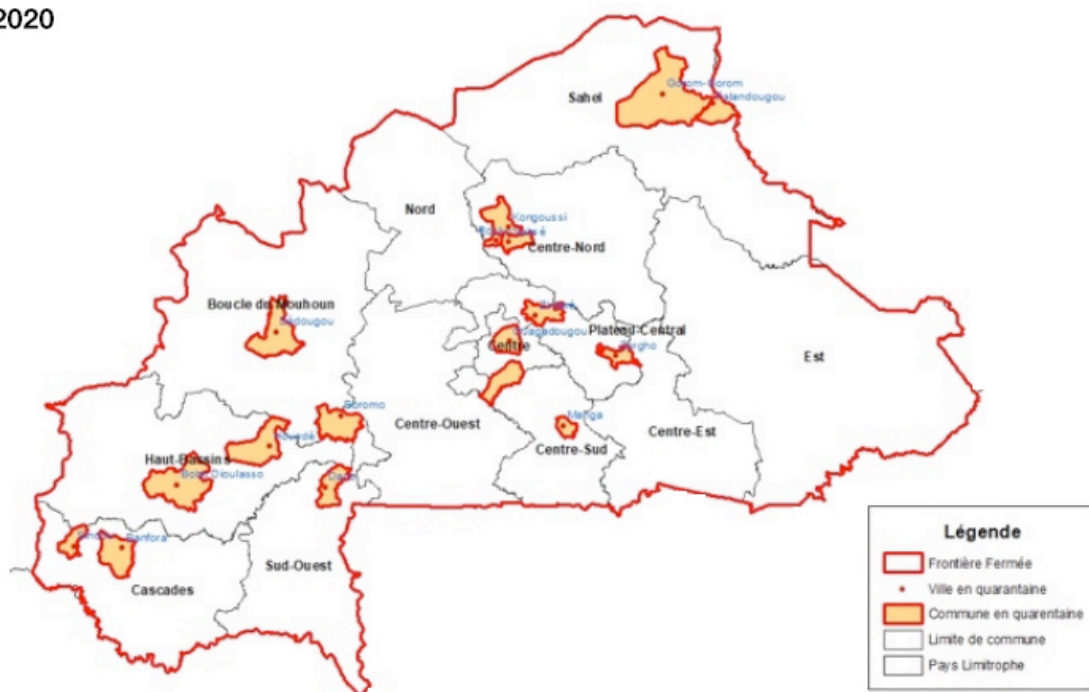
Pastoralisme et Covid-19 au Burkina Faso

Depuis le 09 mars 2020, le Burkina a enregistré son premier cas de Covid-19. A la date du 29 décembre 2020, le service d'information du Gouvernement rattaché à la Primature a communiqué le nombre de cas confirmé de COVID-19 depuis le 09 mars 2020 : 6631 dont 2437 femmes et 4194 hommes avec un total de 84 décès. Mais de mars à décembre 2020, les pasteurs nomades peuls du Burkina ont vécu des moments très difficiles imposés par les quarantaine, couvre-feux et fermeture des frontières.

La quarantaine

Le premier trimestre 2020, de nombreux transhumants ont commencé à partir pour la transhumance, qu'elle soit à l'intérieur du Burkina ou hors de ses frontières. Les préparatifs exigent la vente d'un ou de deux animaux pour acheter des céréales pour la famille. Malheureusement, avec le COVID-19, les grandes villes recevant la quasi-totalité des animaux à vendre sont en quarantaine (cf. carte de la situation de la quarantaine)³.

avril 2020



Seule, la vente opérée dans les marchés de villages permet de se procurer un petit budget pour acheter les céréales. Et comme les commerçants ne peuvent pas convoier les animaux dans les grandes villes, ils ne peuvent que les vendre beaucoup moins chers.

Par ailleurs, la mise en quarantaine des grands centres urbains a bloqué le système de ravitaillement des pasteurs nomades en produits pharmaceutiques pour le traitement de leurs animaux avant le départ pour la transhumance. Ces produits venant généralement de Ouagadougou, la mise en quarantaine de cette ville n'a pas permis le renouvellement de stock des pharmacies vétérinaires. Il n'a également pas été possible de se ravitailler en

produits comme le sel à lécher mais surtout les aliments à bétail qui sont achetés en milliers de tonnes pour permettre à certains animaux de ne pas périr pendant la période de véritables vaches maigres située entre mars et juin.

La fermeture des marchés

La mobilité des pasteurs nomades dépend des points d'eau, de la sécurité du parcours mais aussi des marchés villageois où ils pourront vendre un bélier, un veau, une vache ou un taureau malade ou très affamé, incapable de poursuivre le parcours. Mais, par crainte d'accélérer la propagation de Coronavirus, les marchés ont été fermés. Cela a mis en mal la transhumance, le pasteur nomade étant obligé de vendre son animal à vil prix, et même de vendre deux animaux ou trois au lieu d'un.

Par ailleurs, après la levée de la fermeture des marchés, la situation n'a pas été meilleure puisque l'offre a été très importante, si bien que

« les prix des animaux ont connu en moyenne une légère baisse comparativement à la saison précédente. Par exemple à Mani dans la Gnagna, un bovin mâle qui coûtait 155 000 FCFA entre février et mars, coûte actuellement 125 000 FCFA, soit une réduction de 25 000 FCFA. Le prix des ovins est passé de 80 000 FCFA à 75 000 FCFA et celui des caprins de 18 500 FCFA à 17 500 FCFA, soit une baisse respective de 7% et 6% »⁴.

La fermeture des frontières

Le pastoralisme se nourrit de la mobilité du bétail. Aussi, sont-ils, chaque année, des milliers de pasteurs qui traversent les frontières du Burkina pour trouver plus de fourrages pour leurs animaux. Malheureusement, les frontières terrestres du pays fermées depuis mars 2020 ne sont toujours pas rouvertes. La mobilité entre les frontières a été donc interrompue par cette fermeture qui a négativement impacté les activités pastorales.

D'ailleurs, le directeur de la sécurisation de l'espace pastoral relève qu'au Burkina Faso

« Dans les régions du Centre-Est et de l'Est, la fermeture des frontières avec les pays d'accueil (Bénin, Togo, Ghana) a créé une concentration des animaux ainsi qu'une rareté d'eau et de pâturage dans les zones de transit. C'est-à-dire que cette fermeture des frontières a limité le flux de transhumance des animaux vers les pays côtiers, certains transhumants sont obligés de rester vers la frontière dans les communes de Logobou, de Madjoari et de la Kompienga créant une concentration d'animaux qui pourrait entraîner des conflits si la situation perdure »⁵.

Bon nombre de pasteurs nomades ayant un système de ravitaillement en vivres lié aux zones traversées se sont donc retrouvés désemparés. D'une façon générale, l'année 2020 a été marquée au Burkina Faso, d'une part, par l'extrémisme violent dont les acteurs principaux sont les djihadistes et les milices armées, et d'autre part, par la pandémie de COVID-19. Le premier qui a vidé une grande partie du Burkina Faso de sa population a également exproprié les nombreux pasteurs nomades de leurs animaux, et parfois même coûté leur vie. Quant au COVID-19, il a exacerbé

« les difficultés de la période de soudure des pasteurs et agropasteurs à travers la réduction drastique de la masse fourragère résiduelle, les difficultés d'accès aux points d'eau, la décapitalisation, les vols, les difficultés d'accès aux infrastructures sociales de base (centre de santé, écoles, puits, pharmacies vétérinaires), l'indisponibilité des aliments bétail sur les marchés, les conflits avec agriculteurs. D'où une dégradation des conditions de vie des éleveurs et leurs animaux »⁶.

Du reste, il serait souhaitable que des mesures d'accompagnement soit entreprises pour accompagner les pasteurs nomades dans leur lutte pour la survie.

Notes et références

1. Institut National de la Statistique et de la Démographie. "CHIFFRES CLÉS." 2020. www.insd.bf
2. Diallo, Issa. "Burkina Faso." In *The Indigenous World 2020*, edited by Dwayne Mamo, 45. IWGIA, 2020. http://iwgia.org/images/yearbook/2020/IWGIA_The_Indigenous_World_2020.pdf
3. APESS. "Note d'analyse des premiers impacts de la pandémie du COVID 19 sur les Exploitations Familiales Agropastorales membres de l'APESS." [Note analysing the first impacts of the COVID-19 pandemic on APESS member family farms]. APESS Communication, 29 April, 2020. <https://www.apess.org/note-danalyse-des-premiers-impacts-de-la-pandemie-du-covid-19-sur-les-exploitations-familiales-agropastorales-membres-de-lapess/>
4. Action Contre la Faim (Action Against Hunger). "Bulletin de Surveillance Multisectorielle dans la Region de L'est- --Burkina Faso—Avril-Mai 2020." [Multisectoral Surveillance Bulletin in the Region of East-Burkina Faso-April- May 2020] June 2020. Accessed 30 December, 2020. https://sigsahel.info/wp-content/uploads/2020/06/Bulletin_Surveillance_Multi_Sectorielle_BurkinaFaso_Juin2020.pdf
5. Ministry of Animal and Fishery Resources. "The impact of COVID-19 on Pastoral Activity." Ouagadougou, Burkina Faso, 22 April, 2020. Accessed 27 December, 2020. http://agrhyet.cilss.int/wp-content/uploads/2020/06/contribution_Burkina_faso.pdf
6. CILSS, Agrhyet Regional Centre. "Situation pastorale face à la pandémie du COVID-19." [Pastoral situation in the face of the COVID-19 pandemic] Agrhyet News, 9 June, 2020. Accessed 30 December, 2020. <http://agrhyet.cilss.int/index.php/2020/06/09/situation-pastorale-face-a-la-pandemie-du-covid-19/>

Issa Diallo est chargé de recherche senior au Centre national de la recherche scientifique et technologique de Ouagadougou. Il est également président de l'Association pour la protection des droits et la promotion des diversités culturelles des groupes minoritaires (ADCPM), officiellement reconnue par le gouvernement du Burkina Faso depuis 2005. L'ADCPM a pour objectif de promouvoir les droits humains et culturels, en particulier pour les personnes issues de minorités. Courriel : dialloiss@gmail.com